



Réunion du CD 50 du 11 décembre 2013 Coutances

Tous les membres étaient présents.

Adhérents :

872 adhérents sont recensés dans les clubs du département, le nombre de pratiquants est en net progression puisque ce chiffre était atteint en janvier soit 1 mois plus tard. Gérard Levavasseur rappelle que l'objectif du CD50 est d'atteindre au moins 1000 licenciés avant la fin de cette Olympiade.

Labels :

10 clubs sont labellisés sur 17 clubs que compte le département. La campagne en cours va permettre à d'autres clubs non labellisés à ce jour d'entrer dans cette démarche fédérale. Jean-Bernard Lanon signale que les dossiers doivent être envoyés au plus tard le 14 décembre du fait de la réunion de Ligue ce jour là.

Club ASSUN :

Gérard LEVAVASSEUR rappelle qu'un président de club se doit d'être licencié dans son club. Mr CORNIERE Guillaume, à pris la présidence d'ASSUN.

Concours jeunes :

Une nouvelle réglementation pour ce type de concours se met en place, vers la simplification des dites règles, en supprimant les catégories ++++. Unanimité des membres autour de ce projet qui devra être mis en place pour le concours organisé par l'OHS. A charge pour Ludovic Gautier de produire un nouveau Règlement Jeunes rapidement et applicable dès le 1er janvier 2014.

ASSAM :

Ce club souhaiterait inscrire un concours le 26 avril 2014, Championnat de Ligue FSCAD. Celle-ci sera validée en réunion de Ligue.

OHS :

Le club est sollicité par la fédération pour organiser une D2 le weekend du 15 juin 2014. L'OHS a répondu négativement pour des problèmes d'arbitrage, en effet ce weekend correspond avec la DRE organisée à Montebourg.

Coutances :

Ce club est candidat pour l'organisation d'un championnat de France arc à poulies et DNAP pour 2015.

Calendrier extérieur :

Il sera validé par la ligue le samedi 14 décembre, à ce jour les dates retenues pour les différents concours de la saison extérieure 2014 semblent bonnes.

Championnat de ligue :

Ce championnat de tir en salle sera organisé par les deux clubs cherbourgeois (OHS et ASSAM), les 15 et 16 février 2014. La mise en place des structures se met progressivement en place.

Les quotas sont actuellement vus au sein de la Ligue.

Le président rappelle que la subvention pour l'organisation d'un championnat régional est de 250€, et de 400€ pour deux championnats dans le même w.e.

Championnat départemental salle :

Cette compétition aura lieu les 25 et 26 janvier 2014 à Granville et organisé par le club de Donville les Bains. Il est décidé après discussion et à la majorité de procéder à une augmentation des quotas, en augmentant le nombre de cibles. Cette augmentation est justifiée pour accompagner le nombre croissant des archers du département.

Pour la prochaine saison une étude doit être menée et présentée à l'assemblée générale du CD50, pour réaliser cette compétition sur deux w.e. et éventuellement d'imposer un score plancher pour pouvoir participer à ce championnat. Ludovic GAUTIER et David BESSIN sont chargés de cette étude.

Championnat de Ligue de tir campagne.

La commission parcours du CD 50 c'est rendu à St Plancher, le site permet sans restriction l'implantation d'un grand parcours. Josiane GIBERT souligne le gros travail qui reste à réaliser par le club organisateur, en fléchage, feuille de marque, implantation des cibles etc...

Assemblée Générale :

La préparation de cette AG (St Hilaire du Harcouët) se fera en comité restreint, la date reste à être déterminée.

Les rapports des commissions arbitres, formations, financiers, sportifs devront être présentés pour cette réunion.

Participation à l'assemblée générale :

Il est souhaitable que les présidents de club soient présents, ou tout du moins représenté par un membre de leur bureau mandaté.

La non présence d'un club est préjudiciable à celui-ci pour le montage des dossiers de labellisation en faisant perdre des points, mais aussi pour l'avis du CD50 lors des dossiers CNDS. Il est proposé par la même occasion de s'aligner sur la Ligue quant à la validation des calendriers.

Handisport :

Josiane GIBERT et Maureen LEBOUTEILLER représenteront le CD 50 à l'AG sur le handicap.

Sport adapté :

Le 1^{er} février le club de Donville organisera une compétition qualificative au championnat de France sport adapté. Josiane Gibert représentera le CD50.

Animation :

Le président rappelle que suite au nouveau redécoupage des Communautés de Communes, c'est au club concerné par cette zone géographique d'assurer toute demande d'animation autour du tir à l'arc.

Divers :

- Au cours du championnat départemental une expérience de marquage des points sur tablette électronique sera menée avec le concepteur du projet. Le concepteur s'engage à faire ce test gratuitement seul ses frais de route seront pris en charge.
- Le trésorier est chargé de l'achat d'un vidéo projecteur et de l'écran.
- Ludovic GAUTIER souhaite un renfort pour l'arbitrage de sa compétition suite à la transformation du weekend en qualificatif pour les mondiaux (Nîmes 2014) mais aussi à une demande d'archers voulant être classés en FFH. Ludovic GAUTIER doit contacter les dits

archers pour leurs préciser qu'ils peuvent participer a cette épreuve mais uniquement sous classement et règlement FFTA.

- Les deux stages prévus lors du premier trimestre ont été annulé faute d'inscrits.
- Yves HAMEL demande quand interviendra le remboursement de la participation du CD a l'achat des tablettes arbitres, ainsi que le versement de la subvention pour l'organisation des après midi du sport adapté. Le président souligne que ce sera avant l'ag du CD 50 les comptes devant être régularisé pour cette date.
- Patrick DUFOUR demande quand seront distribués les Challenges de la Manche 2012, un de ses jeunes le réclamant à juste titre. Tout sera réglé lors de l'AG.
- Josiane GIBERT demande si les frais de déplacement pour participer à un colloque arbitre à Paris seront pris en charge ? A voir avec le responsable des arbitres du CD 50.
- Une candidate a la formation d'arbitre s'est signalé au club de Condé/Vire.
- 8 mai 2014 le challenge des arbitres aura lieu à Coutances.
- Enfin, il est demandé à Maureen, Ludovic et Sylvère de finaliser les statuts/Règlements Intérieurs pour l'AG.

Le Président
Gérard LEVAVASSEUR

Le Secrétaire
Jean Bernard LANON